

Horaires et jours d'ouverture

Piscine municipale

	BASSINS INTÉRIEURS (de septembre à juin)		BASSINS EXTÉRIEURS (juillet - août)
	Hors vacances	Vacances (hors vacances d'été)	Vacances estivales
Lundi	10h - 12h* 12h-14h	12h - 18h	
Mardi	12h -14h 17h30 -20h	12h - 18h	10h - 13h45 15h - 19h
Mercredi	17h - 20h	12h - 18h	10h - 13h45 15h - 19h
Jeudi	12h -14h 17h30 -20h	12h - 18h	10h - 13h45 15h - 19h
Vendredi	17h30 - 20h	12h - 18h	10h - 13h45 15h - 19h
Samedi	14h - 18h	12h - 18h	10h - 13h45 15h - 19h
Dimanche	9h - 13h		10h - 13h45 15h - 19h

* réservé aux PMR et retraités.



Horaires et tarifs 2022-2023

Piscine municipale
Ville de Limoux
Avenue Salvador Allende
11300 Limoux

ATE Consultant cabinet conseil - Impression T2P Numeric
Ne pas jeter sur la voie publique.

04 / 68 / 69 / 15 / 27
sports@limoux.fr

+ d'infos www.limoux.fr



• Carte Pass : 10€

La carte pass vous permet de bénéficier de tarifs préférentiels sous conditions, s'adresser à la direction de la piscine pour plus d'informations.

Pour une entrée

Adulte : 3,40 €

Enfant (- de 16 ans) : 2,50 €

Pour 10 entrées (avec carte)

Adulte : 28 €

Enfant (- de 16 ans) : 23 €

Avec la carte pass, abonnement annuel

Adulte : 135 €

Enfant (- de 16 ans) : 118 €

Abonnements Aquagym

• Abonnement annuel (octobre à juin)

Pour 1 séance / semaine : 84 €

Pour 2 séances / semaine : 126 €

**Séances : mercredi et vendredi de 20h à 21h
lundi de 12h15 à 13h**

** Tarifs et abonnements :*

*Pour les habitants hors commune de Limoux,
s'adresser à la direction de la piscine.*

Tous les tarifs disponibles sur place.

• Équipements sur place

- 2 bassins intérieurs ouverts de septembre à juin
- 3 bassins extérieurs ouverts en juillet et août
Équipement surveillé par des maîtres nageurs sauveteurs

- **Fermeture des caisses 30 minutes avant fermeture**
- **Évacuation des bassins 20 minutes fermeture**

*À noter : Fermeture annuelle
2^e semaine des vacances de Noël*



• Tenues de bain exigées

Maillots de bain // pour les hommes sont autorisés seulement les slips ou boxers (shorts de bain interdits).

Bonnets de bain // obligatoire pour les bassins en intérieur.

Les enfants (- 11 ans) doivent être accompagnés d'un adulte en tenue de bain.